



CRÉATION DE L'HYMNE OFFICIEL DES DROITS DE L'ENFANT - Résumé du projet HODE -

La mairie de Saint-Priest-en-Jarez travaille actuellement sur le projet HODE, qui consiste en la création de l'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant : HODE, labélisé par le COFRADE - Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, Humanium.

Ce projet concernera **environ 300 enfants et jeunes**, âgés de 3 à 17 ans, du Pôle Enfance Jeunesse, du Conseil de Jeunes, de l'École Municipale des Arts et de l'Harmonie Municipale de Saint-Priest-en-Jarez - Loire. Le projet HODE se veut **ouvert à des structures socioéducatives extérieures afin de favoriser la mixité sociale**. Le **Comité Organisateur Stéphanois des Droits de l'Enfant** apporte son appui au projet.

Plusieurs phases se succéderont dans ce projet. Les différents participants, jeunes et enfants, créeront entièrement l'hymne **en écrivant les paroles et en composant la musique, mais également en réalisant la chorégraphie et en chantant**. Assistés par des intervenants et des professeurs, les enfants et les jeunes réaliseront entièrement toutes les phases de ce projet.

Un CD et un double DVD : réalisation du reportage et du clip de l'HODE, vont être réalisés pour une commercialisation de l'hymne. Les gains financiers générés par le projet seront reversés à un ou plusieurs organisme(s) « caritatif(s) » qui œuvre(ent) pour les enfants dans le monde.

Lancement officiel de la vente : 20 novembre 2012

Les enfants et leurs parents, les officiels, les partenaires financiers et éducatifs, les structures associatives... pourront participer à l'avant première du projet HODE qui aura lieu **en juin 2012 au Zénith de Saint-Etienne**.

L'objectif principal du projet HODE est de permettre aux jeunes de travailler sur la convention qui régie leur droit et de la promouvoir en France et dans le monde.

En effet, ce projet permettra aux jeunes de s'exprimer avec pour support différents outils et moyens. Ils pourront **par le biais de ce projet sensibiliser et responsabiliser un large public autour du thème des droits de l'enfant**.

www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr



Le parrain du projet, **Yannick NOAH**, sera présent lors du lancement officiel de l'Hymne. Cette avant-première aura lieu au Zénith, à Saint-Étienne en juin 2012.

*Yannick NOAH, parrain du projet,
Ayhan SEN, initiateur du projet
et les jeunes de l'association HODE,
Marine PUNTURO, Marie-Camille PAUZE et Téo GRANJON*



PÔLE ENFANCE JEUNESSE – 7, rue du 8 mai 1945 – 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Contact : Ayhan SEN - Téléphone : 04 77 74 84 89 - Mail : asen@mospj.fr





www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr

Pour l'organisation et le bon déroulement de ce projet, **une ATEC**, Association Temporaire d'Enfants Citoyens, a été créée pour faciliter la gestion administrative et financière de ce projet. Une ATEC est un concept et un modèle d'association loi 1901, régie par la Fédération Nationale des Francas. Seuls des mineurs peuvent être membres : **le projet HODE est mené par des enfants, pour des enfants...**

Le bureau de l'ATEC « HODE » s'est constitué lors de l'Assemblée Générale constitutive du 29 novembre 2010 : 7 jeunes mineurs (Conseil de jeunes et École Municipale des Arts), se sont engagés pour la gestion de cette association. Trois accompagnateurs adultes ont été également choisis, pour aider les jeunes dans leurs choix et dans la gestion quotidienne.

Actuellement, les jeunes du Conseil Jeunes ont terminé la phase d'écriture du texte et le relais a été passé aux jeunes de l'École Municipale des Arts qui ont commencé la phase de composition de la musique.

VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ?

<p>Tu as moins de 18 ans ?</p>	<p>Adultes, ce projet vous touche ?</p>	<p>Professionnels, associations...</p>	<p>Partenaires éducatifs</p>
			
<p>Deviens membre de l'Association HODE, cotisation 5 € par an, et tu auras le privilège d'être invité à la présentation officielle en juin 2012 en présence du parrain Yannick NOAH.</p>	<p>Ce projet vous touche, et vous souhaitez vous engager à nos côtés pour aider les ieunes ?</p> <p>Soutenez-nous en faisant un don sur notre site ou par chèque. Don moyen : 14,40 €</p>	<p>Vous pouvez soutenir notre projet et devenir partenaire financier privilégié de l'HODE.</p> <p>Rencontrons-nous ! Contact : 04 77 74 84 89 Avantage fiscal</p>	<p>Soutiens éducatifs, label, logistique, organisation, communication, information, réseau de connaissance...</p> <p>Votre aide nous est précieuse...</p>

Pour faire un don en ligne ou cotiser à l'association HODE, rendez-vous sur le site : www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr

Vous pouvez également adresser vos dons par chèque à l'ordre des « **Francas42** » à :

Maison Des Associations

Association HODE

7, rue du 8 mai 1945 - 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Tel : 04 77 74 84 89 - Mail : asen@mspj.fr

